

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie**, à Neuchâtel, CH-645-1002612-4, prémunir les collaborateurs de la Chambre et des institutions créées par elle contre les conséquences économiques de la retraite, etc. (FOSC du 17.01.2006, p. 14). Mayor Andrea Madeleine et Bernasconi Sylvain-Gérard ne sont plus membres du comité; leurs pouvoirs sont radiés. Sermet Claude-Alain nommé vice-président, continue de signer collectivement à deux. Ernst Fabienne, de Aarwangen, à Granges-Narboz, F, et Morales Anne May, de Fontaines (NE), à Montmollin, sont membres du comité avec signature collective à deux. Henry Jean-Pierre, de Vullierens, à Montmollin, est nommé gérant avec signature collective à deux avec un membre du comité.

Journal no 728 du 09.03.2007
(03840710 / CH-645.1.002.612-4)